

AVIS PUBLIC

Édition du 19 octobre 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0888-2019

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 23 septembre 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement (avec modifications) numéro 0888-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de préciser les articles 6 et 175 concernant l'application du règlement et les modalités en matière d'infraction, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP24-2019 ».
2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 15 octobre 2019.
3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 15 octobre 2019.

Donné à Granby, Québec, ce 18 octobre 2019.

L'assistante-greffière,

M^e Joannie Meunier